



**PRÉFET  
DE L'YONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

SOUS-PRÉFECTURE DE SENS  
Pôle Réglementation, Emploi et Cohésion Sociale  
AFFAIRE SUIVIE PAR :  
Mme Hélène HENRY  
Tel : 03.86.83.95.36  
[helene.henry@yonne.gouv.fr](mailto:helene.henry@yonne.gouv.fr)

**ARRÊTÉ SPSE-AGR-2023-0031**

**Fixant la liste des candidats pour les 2 tours de scrutin des élections municipales complémentaires des 3 et 10 septembre 2023 dans la commune de VAUDEURS**

Le Préfet de l'Yonne,

VU le code électoral et notamment ses articles L.258 et R.128,

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° SPSE-AGR-2023-0020 du 5 juin 2023 portant convocation des électeurs de la commune de VAUDEURS le 3 septembre 2023 (1<sup>er</sup> tour) et le 10 septembre 2023 (2<sup>ème</sup> tour) en vue des élections municipales partielles complémentaires,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2023/0027 en date du 23 février 2023, donnant délégation de signature à Monsieur Rachid KACI, Sous-Préfet de Sens,

VU les candidatures enregistrées,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – La liste des candidats en vue des deux tours de scrutin des élections municipales complémentaires des 3 et 10 septembre 2023 dans la commune de VAUDEURS est fixée conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2.** – La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception, ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Sens, le 18 août 2023

Pour le Préfet,

  
Rachid KACI

Le Sous-Préfet de Sens et le premier adjoint de la commune de VAUDEURS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture, et affiché à la mairie de VAUDEURS aux emplacements officiels.

**ANNEXE A L'ARRÊTÉ SPSE-AGR-2023-0031 du 18 août 2023**

**Fixant la liste des candidats pour les 2 tours de scrutin des élections municipales complémentaires dans la commune de VAUDEURS**

---

Élections municipales complémentaires les 3 et 10 septembre 2023

Candidats au scrutin plurinominal majoritaire

Nombre de sièges à pourvoir : 3

- Monsieur Bernard BLANCHON
- Monsieur Jean-Louis BOURDON
- Monsieur Jean-François QUENTIN